Image not found or type unknown

vol à l'étalage en allemagne

Par **maguinounette**, le **20/05/2009** à **19:05**

bonjour, je viens de me faire prendre pour un vol à l'étalage en allemagne pour une valeur de 6€. Je sais je suis trop bete et je ne sais pas ce qui m'a pris. Je ne recommencerai plus. En attendant, j'ai signé une feuille où le mec du magasin avait rempli ce qui c'était passé. Ils ont ensuite appelé les flics pour vérifier mon adresse en france. Ils ont reprit mon nom etc ... et ils m'ont dit que je recevrai une amende.

Savez vous à quoi je doit m'attendre concernant le montant de l'amende ?

et est ce que ce sera inscrit sur un casier judiciaire en allemagne ? et sur mon casier judiciaire français ? et si oui pendant combien de temps ??

merci de vos réponses

Par **louloute57**, le **23/03/2010** à **20:44**

bonjour,
je viens de vivre a peu pres la meme situation
http://www.legavox.fr/forum/penal/etalage-allemagne-17ans_16471_1.htm

j'aimerais savoir ce qui vous ai arrivé au final?

Par **maguinounette**, le **23/03/2010** à **22:45**

bonsoir,

alors au final je n'ai rien eu. je nai jamai reçu d'amende et cela fai maintenan un an. je pense donc kil nont pas fai suite à ca. cétai vraimen ke dal o final. et pui je sui étrangère. bref. donc on mavai di tou de meme ke ca serai sur un casier judiciaire mai seulemen alleman ou meme si o pire cétai aussi sur celui francai c un buletin ki ne peu pa etre vu de nos emplyeurs. c vraimen des petits problème ki sont pa sur le buletin n°3 (je croi ke c lui kon peu demander sur internet et ke lemployeur peu demander). donc bref on sen fou de ce kil y a sur lotre.

alor pa dinkiétude pour ca. cétai juste lamende et encore je croi ke si tu la paye pa et bien o pire tu doi pa revenir pdt un nombre dané dan le paye mai comen ils peuvent le savoir. fo pa

se fair prendr ensuite encore koi...

donc moi toujours rien. jy repense parfois mai je doute kils ai gardé ca dan un coin...

bon courage

Par **louloute57**, le **24/03/2010** à **19:54**

merci pour la reponse ça me soulage un peu car j'ai mis ma mere au courant mais pas mon pere, et c'est lui qui va chercher le courrier --" ...

aujourd'hui en y retournant (je suis en stage), j'etais en stress a chaque fois que je croisais les policiers de hier xD ...

enfin voila j'espere avoir la meme chance que toi !

merci bonne continuation !

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés